

Fourniture d'accès permanents haut-débit à internet

PALAIS DU LUXEMBOURG ET DÉPENDANCES

DCE

Acte d'engagement

Avril 2026



ARTICLE 1. - Objet du marché

Le présent marché a pour objet la fourniture, le raccordement et la maintenance de deux accès permanents à haut débit à Internet, ainsi que la fourniture de services associés.

Il s'agit d'un marché de services informatiques.

Il est composé de deux lots portant sur un même objet mais distincts par leur raccordement physique :

Lot n° 1 : *fourniture d'accès permanents à haut débit à Internet (accès nord) ;*

Lot n° 2 : *fourniture d'accès permanents à haut débit à Internet (accès sud).*

Le présent acte d'engagement vaut pour un seul de ces deux lot.

Chaque lot s'inscrit dans un accord-cadre comportant une partie forfaitaire et une partie s'exécutant par l'émission de bons de commande.

ARTICLE 2. - Parties contractantes

Acheteur public :

Sénat

Direction des Systèmes d'Information

8 rue Garancière

75291 Paris Cedex 06

Marché passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-1, R. 2124-1, R. 2124-2 (1°), R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique

Pouvoir adjudicateur :

État - Sénat, représenté par le Conseil de Questure

Personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R. 2191-60 à R. 2191-62 du code de la commande publique :

Monsieur le Trésorier du Sénat

15, rue de Vaugirard

75291 PARIS Cedex 06

Ordonnateur :

Madame la Questeure déléguée ou Monsieur le Questeur délégué

Comptable assignataire des paiements : Monsieur le Trésorier du Sénat
15, rue de Vaugirard
75291 PARIS Cedex 06

Titulaire du marché :

Je soussigné(e), M. Mme (nom, prénoms et qualités)
.....

☐ **Agissant pour mon propre compte**

☐ **Agissant au nom et pour le compte de la société :**

Au capital de :

Ayant son siège social à : (adresse complète)
.....

Immatriculé(e) à l'INSEE

- Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

- Code d'activité économique principale (APE) :

- Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés¹ :

- Références d'inscription à un ordre professionnel :

☐ **Agissant pour le compte de la personne publique candidate :**
.....

Ou, s'il s'agit d'un groupement,

☐ **Agissant en tant que mandataire habilité par l'ensemble de ses membres ayant signé la lettre de candidature, en date du**

Du groupement ☐ solidaire

☐ conjoint avec un mandataire solidaire

Composé de :

Membre n° 1 :

Au capital de :

¹ Remplacer, s'il y a lieu, « registre du commerce et des sociétés » par « répertoire des métiers ».

Ayant son siège social à : (adresse complète)
.....

Immatriculé(e) à l'INSEE

- Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :
- Code d'activité économique principale (APE) :
- Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés¹ :
- Références d'inscription à un ordre professionnel :

Membre n° 2 :

Au capital de :

Ayant son siège social à : (adresse complète)

Immatriculé(e) à l'INSEE

- Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :
- Code d'activité économique principale (APE) :
- Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés¹ :
- Références d'inscription à un ordre professionnel :

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses particulières (CCP) et des documents qui y sont mentionnés,

M'**ENGAGE** sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées aux conditions ci-après définies. L'offre ainsi présentée me lie pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par la lettre de consultation.

ARTICLE 3. - Durée

Le marché s'exécute à compter de la date indiquée sur la lettre de notification, prévue, à titre indicatif, le 1^{er} juillet 2026.

Le présent marché est conclu pour une durée d'un an, à compter de sa notification. Il est reconductible trois fois pour une même durée, soit une durée maximale de quatre ans.

En application de l'article R. 2112-4 du code de la commande publique, la reconduction du marché est tacite. Le pouvoir adjudicateur peut décider de ne pas le reconduire à condition d'en informer le titulaire, par lettre recommandée avec avis de réception, au moins trois mois avant la date de fin de la période concernée. Le titulaire ne peut pas s'opposer à la reconduction.

¹ Remplacer, s'il y a lieu, « registre du commerce et des sociétés » par « répertoire des métiers ».

Un marché de prestations similaires pourra être conclu dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du code de la commande publique. La durée de ce nouveau marché ne pourra excéder quatre années supplémentaires.

ARTICLE 4. - Prix

Les prix sont libellés en euros.

Le marché est rémunéré à prix mixtes, composés d'une partie à prix global et forfaitaire, et d'une partie à prix unitaires.

Conformément à l'article R. 2162-4 2° du code de la commande publique, le montant du marché est affecté d'un maximum contractuel de 95 000 euros TTC sur la durée d'exécution totale du marché. Dans l'hypothèse où ce plafond contractuel serait sur le point d'être atteint, le marché serait résilié de plein droit, sans indemnité pour le titulaire.

4.1. Prix global et forfaitaire

Par référence à la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) annexe du présent acte d'engagement, ces prestations du marché sont rémunérées par application d'un prix global et forfaitaire **annuel** égal à :

Montant pour un an (en euros HT)	
TVA (montant en euros)	
Montant pour un an (en euros TTC)	

Soit montant HT (en lettres) :

Soit montant TTC (en lettres) :

4.2. Prestations complémentaires

Les prestations complémentaires sont rémunérées par référence au bordereau de prix unitaires (BPU), annexe du présent acte d'engagement.

4.3. Variation des prix.

Les modalités de variation des prix sont fixées au CCP.

ARTICLE 5. - Sous-traitance

5.1. Recours à la sous-traitance

(Cocher la mention retenue)

☐ Pour l'exécution du marché, je n'envisage pas de recourir à un ou plusieurs sous-traitants¹.

☐ Pour l'exécution du marché, j'envisage de recourir à la sous-traitance pour les prestations suivantes¹ :

.....
.....

5.2. Demandes de sous-traitance annexées au présent acte d'engagement

Les demandes de sous-traitance annexées au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement par le Sénat, le nom de ces sous-traitants, leurs qualifications et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque document constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque document constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du présent marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Je joins, en annexe, une liste récapitulative des demandes de sous-traitance et les montants des prestations que j'envisage de sous-traiter.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à cette annexe est de :

Montant (en euros HT)	
Montant (en euros TTC)	

Soit HT (en lettres) :

Soit TTC (en lettres) :

5.3. Demandes de sous-traitance non annexées au présent acte d'engagement

Le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, après avoir demandé en cours d'étude leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance les concernant à la maîtrise d'œuvre est de :

Montant (en euros HT)	
Montant (en euros TTC)	

Soit HT (en lettres) :

Soit TTC (en lettres) :

Je joins, en annexe, la ventilation des montants des prestations que j'envisage de sous-traiter.

¹ Rayer la mention inutile et, le cas échéant, compléter.

ARTICLE 6. - Paiement

Le Sénat se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant de celles-ci au crédit du compte :

Ouvert au nom de :

Désignation du compte à créditer (**joindre un RIB précisant les codes IBAN et BIC**)

Établissement :

Adresse :

Numéro du compte :

Code BIC :

Code IBAN :

Le cas échéant, en cas de groupement conjoint (donnant lieu à un paiement séparé des membres du groupement) :

Ouvert au nom de :

Désignation du compte à créditer (**joindre un RIB précisant les codes IBAN et BIC**)

Établissement :

Adresse :

Numéro du compte :

Code BIC :

Code IBAN :

Préciser la répartition des paiements entre les membres du groupement conjoint :

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

ARTICLE 7. - Avance

(Rayer la mention inutile)

- Je refuse de percevoir l'avance prévue à l'article 9 du CCP.
- J'accepte de percevoir l'avance prévue à l'article 9 du CCP.

ARTICLE 8. - Dossier de consultation

La signature de l'acte d'engagement vaut approbation sans réserve des pièces composant le dossier de consultation.

Partie à compléter obligatoirement par le candidat pour la présentation de son offre :

Fait en un seul original.

À

Signature et cachet du contractant Le

Partie réservée au Sénat :

Acte d'engagement, complété le cas échéant par¹

.....

Présenté par la Directrice des Systèmes d'information

Date d'attribution par le Conseil de Questure :

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Pour le Conseil de Questure,

Date de signature :

Mme la Questure déléguée

ou M. le Questeur délégué,

¹ Le cas échéant, énumérer et joindre en annexe les documents complétant l'offre.

ANNEXES

- **Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)** : *voir document joint*
- **Bordereau des prix unitaires (BPU)** : *voir document joint*
- **Liste des demandes d'acceptation de sous-traitants d'agrément de paiement** (le cas échéant)
- **Ventilation des montants des prestations qu'il est envisagé de sous-traiter** (le cas échéant)